

Commissariat Général

.....
Commissariat des Services Généraux

N° D1A /2014/OTR/CG/CSG/DRHFP

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

portant liste additive des candidats admissibles au test écrit des agents techniques

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des candidats au recrutement des agents techniques de l'Office du *11 octobre 2014*, que des listes additives de candidats admissibles sont établies dans les conditions suivantes :

- **Etude et Planification Stratégique (EPS)** : note égale ou supérieure à 35 (34%) ;
- **Audit Interne Assurance Qualité/ Anticorruption (AIAQ/AC)** : note égale ou supérieure à 56 (58%) et plus.

Les candidats concernés seront soumis à un test oral d'admission les 20 et 21 novembre 2014.

Les listes additives complètes des candidats admissibles ainsi que le calendrier de l'entretien oral peuvent être consultés sur le site internet www.otr.tg ou au siège de l'OTR à partir du vendredi 14 novembre 2014.

Fait à Lomé, le **14 NOV. 2014**

Le Commissaire Général



Henry Kanyesiime GAPERI